ANNEXE 26

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Madame Maeva WATTIEZ demeurant Pavé d'Ath(Silly) 151 à 7830 Silly.**

Le terrain concerné est situé **Rue Warissaet, 14 à 7830 Bassilly et cadastré division 3, section E n°482L.**

Le projet est de type : **Construction d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur : Zone agricole (Art.D.II.36 du Codt)

Écart au GCU :
A5.2.3.2.2.a. Le rapport pignon/façades n'est pas compris entre 1,5 et 2,5

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 alinéa 2 du CoDT du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté SUR RENDEZ-VOUS durant la période d'enquête à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place communale, 18 à 7830 SILLY:

- Les jours ouvrables de 9h à 12h & le mercredi après-midi de 14h à 16h;
- Le dossier peut être consulté le 26/11/26 de 16h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous à prendre au service urbanisme (068/25.05.02 – 068/27.05.61)

L'enquête publique est ouverte le 23 novembre 2026 et clôturée le 07 décembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par télécopie au numéro 068/54.35.68
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be ou catu@silly.be
- remises à Mme VERCRUYSSE ou Mme DEGAND dont le bureau se trouve rue St Pierre 2 à Silly.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **B.57/2026**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme VERCRUYSSE ou Mme DEGAND ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07/12/2026 à 16h00 à la commune de Silly, service urbanisme.